

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****DELIBERATION N° 02_2026**

Date de convocation : 04/03/2026

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 18

**Nombre de suffrages
exprimés**

Pour : 18
Contre : 0
Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le neuf mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de BENQUET, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre MALLET, Maire.

Présents : BICHAUD Emmanuel, CANDAU Jean-Marc, CLAVE Moïse, COMPAGNET Joëlle, DUPRAT Sandra, FLORENS Marc, GERVAIS Magalie, JOUANY Dorothee, KUBLER Danielle, LABARBE Julie, LAMOTHE Marie-Christine, LE BIGOT Christophe, MALLET Pierre, MASSAROTTO Philippe, PRINCE Jean-François, SONNEVILLE Jean-Luc, VLAMINCK Alexia

Absents excusés et représentés : HERMAN Eliane (ayant donné pouvoir à LAMOTHE Marie-Christine)

Absents : LUCBERNET Julien

Secrétaire de séance : DUPRAT Sandra

OBJET : Affectation des résultats 2025 - Budget principal

Le conseil municipal,

Réuni sous la présidence de Pierre MALLET, après avoir approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat de l'exercice 2025,

Constatant que le CFU fait apparaître :

En fonctionnement :

- un excédent de :	86 260,27
- un excédent reporté (002) de :	200 000,00
Soit un excédent cumulé de :	286 260,27

En investissement :

- un déficit de :	-282 290,14
- un excédent reporté (001) de :	500 318,48
Soit un excédent cumulé de :	218 028,34

Décide d'affecter le résultat de la section de fonctionnement 2025 comme suit :

- Affectation en réserve au 1068 :	0,00
- Affectation au 002 :	286 260,27

Résultat d'investissement / excédent reporté (001) :	218 028,34
---	-------------------

Envoyé en préfecture le 13/03/2026

Reçu en préfecture le 13/03/2026

Publié le

ID : 040-214000374-20260309-CFU_2026-BF



Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire, Pierre MALLET

Le secrétaire de séance,

